

Gestion de projet

La gestion de projet est l'application :

- des connaissances,
 - des compétences,
 - des outils
- Et
- des méthodes

Aux activités d'un projet, en vue d'atteindre ou de dépasser les besoins et les attentes des parties prenantes du projet.

Gérer un projet

C'est définir :

- les objectifs,
- la stratégie,
- les moyens,
- l'organisation.

Les adapter aux changements internes au projet mais aussi externes (socio-politico économique). Dans La mesure du possible les optimiser un projet revient à prendre en considération trois éléments :

- * Un **objectif**, qui peut se décliner en termes de qualité, de coûts et d'échéances.
- * Des **moyens**, correspondant à des ressources (humaines, techniques, matérielles, financières..) et leur organisation propre dans le cadre du projet.
- * Des **conditions** ou des **contraintes**, qui limitent en général le champ qu'il est possible de faire.

Il y a **plusieurs objectifs poursuivis par les projets**, dont:

- Les objectifs de **performance technique**.
- Les objectifs de **délai** :
- Les objectifs de **coût** :

Le maître d'ouvrage (ou Porteur du projet ou Commanditaire)

C'est la **personne morale** de droit public agissant au nom de l'administration, pour le compte de laquelle les travaux sont exécutés.

En tant que **responsable principal**, il est chargé d'assurer la maturation suffisante du projet et de la mise en place du financement nécessaire à sa réalisation.

Sa **responsabilité** est en outre engagée dans le cadre du levé des contraintes liées au foncier et pour avoir les autorisations d'urbanismes règlementaires.

Il existe **plusieurs qualités du maître de l'ouvrage** on cite :

- Le maître d'œuvre du projet (Réalisateur ou chef de projet)

- Les collectivités locales (wilaya, commune).
- Les établissements publics à caractère administratif (nationaux, régionaux ou locaux).
- Les administrations locales (centrales, régionales,)
- Les institutions autonomes (Assemblée Populaire Nationale, le Conseil Constitutionnel...).

Le **maître d'ouvrage** est la personne physique ou morale qui, pour sa compétence, est chargée par le maître d'œuvre de la réalisation du projet.

Le chef de projet :

- choisit l'équipe et l'anime;
- organise le projet et le conduit;
- est responsable du résultat du projet devant le maître d'ouvrage.

- Les Partenaires

Le chef de projet peut avoir besoin de partenaires en plus des membres de son équipe projet qui peuvent être :

- des fournisseurs,
- des sous-traitants,
- tout autre partenaire utile au projet.

Les objectifs

Un projet revient à prendre en considération trois éléments :

1. Un **objectif**, qui peut se décliner en termes de:

- * **Qualité** : La satisfaction des attentes du client, C'est les Programmes des besoins.
- * **Coûts** : Le respect du budget, C'est le Financement.
- * **Echéances** : Le respect de l'échéancier, C'est Les délais

2. Des **moyens**, correspondant à des ressources :

- humaines,
- techniques,
- matérielles,
- financières...

Et leur organisation propre dans le cadre du projet.

3. Des **contraintes** ou des **conditions**.